



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MARS 2017.

Madame Le Maire demande à l'assemblée si des observations particulières sont à formuler sur le compte-rendu de la séance ordinaire du 06 Mars 2017.

Aucune remarque n'ayant été faite, le compte-rendu du 06 Mars 2017 est approuvé par l'ensemble du Conseil Municipal.

Madame Le Maire propose d'ajouter à l'ordre du jour les sujets suivants :

- Révision du PPRI Val d'Authion – concertation sur l'aléa – avis à formuler
- Modification des statuts du SIACEBA suite à la demande d'adhésion de 6 communes
- Vente par un particulier d'une parcelle de terrain jouxtant l'étang des Gravets.

Après avoir entendu les explications de M^{me} Le Maire, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'inscrire ces trois points supplémentaires à l'ordre du jour.

Le Conseil Municipal prend les décisions suivantes :

BUDGET PRIMITIF 2017 :

- ☞ **Examine les projets d'investissement** (y compris les restes à réaliser 2016)
 - Eglise (8 442 €)
 - Equipement technique (1 478 €)
 - Cimetière (1 137 €)
 - Accessibilité (6 333 €)
 - Enfouissement réseaux (1 045 €)
 - Projet commerce (27 645 €)
 - Signalétique (5 930 €)
 - Aménagement Centre Bourg 2^{ème} tranche (456 280 €)
 - Voirie 2016 + radars pédagogiques (4 120 €)
 - Terrain de camping (19 280 €)
 - Electrification Bourg (5 000 €)
 - Bâtiments scolaires (10 880 €)
 - Voirie 2017 (57 000 €)
 - Gros matériel technique (50 000 €)
 - Equipement Salle Pierre Desproges – tables (6 000 €)
 - Grange Rue Brûlée (10 000 €)
 - Site internet (3 000 €)



- Acquisition terrain (20 181 €)

Financés par :

- F.C.T.V.A. et Taxe d'Aménagement : 31 000 €
- Subventions diverses : 169 955 €
- Emprunts :
 - Aménagement Centre Bourg : 120 000 €
 - Matériel technique : 30 000 €
- Virement de la section de fonctionnement : 141 203 €
- Affectation 2016 de 102 483.30 €

☞ **Et la section de fonctionnement**

Dépenses

- Reprise de l'excédent de fonctionnement : 120 110.56 €
- Charges à caractère général : 291 905 € dont entretien de voies et réseaux (18 755 €) – entretien des bâtiments (16 000 €)
- Charges de personnel : 354 920 €
- Indemnités élus : 50 170 €
- Participations aux syndicats intercommunaux : 22 000 €
- Participation aux frais de scolarité et de cantine : 52 000 €
- Contingent incendie : 12 678 €
- CCAS : 3 500 €
- Subventions diverses : 20 000 € (dont 1 360 € de subventions non fixées à ce jour)
- Provision pour dépenses imprévues : 3 000 €

Recettes

- Produit des services : 32 731 €
- Impôts – produit assuré : 390 000 € et taxes (13 893 € + attribution de la compensation de la taxe professionnelle reversée par la CCPB : 12 000 €) + F.N.G.I.R. : 34 700 €
- Dotations et participations : 373 440 €
- Autres produits dont locations diverses immeubles : 18 300 €

☞ Décide à la majorité, de maintenir les taux d'imposition des différentes taxes directes locales pour l'année 2017 par rapport à 2016 comme suit :

- Taxe d'habitation : 14.80 %
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 18.69 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 45 %

☞ Vote, à l'unanimité, le budget primitif 2017 en dépenses et en recettes à la somme de :

- Section de fonctionnement : 980 549.30 €
- Section d'investissement : 709 675.13 €



COMMUNAUTE DE COMMUNES TOURAINE OUEST VAL DE LOIRE :

- ☞ Entend les comptes-rendus des réunions suivantes :
 - * Comité Consultatif Développement Economique (15/03) – point sur le transfert des zones d’activités (2 zones d’activités structurantes en développement – 3 zones d’activités structurantes à maturité – 4 zones d’activités d’équilibre – 6 zones d’activités de proximité) – dispositifs d’aides aux entreprises (aides directes – prêts d’honneur Initiative Touraine Chinonais – aide à l’immobilier d’entreprise) – projet d’aménagement sur la Zone Artisanale « Les Devants » à Ambillou.
 - * Comité Enfance et Jeunesse (16/03) – présentation des différentes structures : 3 relais d’assistantes maternelles – 5 multi-accueil et micro-crèche – 3 accueils de loisirs les mercredis – 7 accueils de loisirs les mercredis et pendant les vacances scolaires – 7 garderies périscolaires – 10 écoles assurant les TAP – 2 accueils de loisirs ados – projet de construction de l’Accueil de Loisirs « La Cabane » - Réseau d’Ecoute d’Appui et d’Accompagnement des Patents (Comité d’Animation : CCPB et CCTNO et Comité de Pilotage : CCTOVAL) – participation aux Vernalis.
 - * Groupe de travail eau et assainissement (21/03) – Formation de trois sous-groupes (eau, assainissement, suivi des travaux) – Priorité en terme de travaux donnée aux installations (STEP de Restigné, château d’eau de Continvoir) – travaux sur canalisations à renouveler.
 - * Commission actions sociales et cadre de vie (23/03) – étude prospective avant fusion des Programmes Locaux de l’Habitat (PLH) des ex-Communautés de Communes du Pays de Bourgueil et de Touraine Nord-Ouest présentée par le Cabinet ASTYM.
- ☞ Conseil Communautaire (23/03) – approbation comptes de gestion et comptes administratifs de la CCPB et la CCTNO – vote des budgets primitifs 2017 – demande de subvention au titre du Fonds de Soutien à l’Investissement Local pour la Gendarmerie de Langeais – signature d’une convention avec AGEVIE pour une aide financière au séjour des résidents du Relais SEPIA du Lathan – adhésion de la CCTOVAL au Régime d’assurance chômage.
- ☞ Désigne M^{me} THIRY Danielle et M. GUIGNARD Paul afin de représenter la commune au sein de la commission locale d’évaluation des charges transférées au sein de la CCTOVAL (CLECT).

PROJET COMMUNAL :

- ☞ Entend les comptes-rendus des réunions de chantier concernant la place Albert Ruelle (implantation d’une borne de charge pour véhicules et vélos électriques – éclairage public de la place à revoir avec le SIEIL



37) – Planning respecté par l'entreprise – fin des travaux prévue vers le 23 avril.

- ☞ Evoquera, lors de la réunion du 28 mars, l'ouverture à la circulation de la rue Fernand Obligy.

BÂTIMENTS :

- ☞ Entend le compte-rendu de la réunion de la commission du 13 mars – achat de tables pour la Salle Pierre Desproges – travaux toiture église – réfection des peintures balcons logement 5 rue de Tours, Mairie et local bateliers (ex Poste).
- ☞ Est informé, par le service instructeur d'Ambillou, de la possibilité de réaliser une extension d'environ 20 m² du bloc sanitaire situé au Nord du Camping Municipal aux fins d'y envisager l'installation d'un bureau d'accueil (avec machine à laver, sèche-linge et abri vélos).
- ☞ Procède à l'achat d'une armoire pour le stockage du matériel et des jeux scolaires sous le préau annexe de l'école.
- ☞ Reste en attente des résultats de l'étude élaborée par le CAUE 37 (rendez-vous fixé au 29 mars 2017) concernant l'Ad'AP à déposer au service Accessibilité de la DDT avant le 18 avril 2017, en particulier pour l'Eglise et la Salle de Musique ne répondant pas actuellement aux normes d'accessibilité.
- ☞ Procède au remplacement du photocopieur de la mairie, contrat de 5 ans, pour un coût trimestriel de 1 071.44 euros HT (1 220.81 € HT depuis 2013) et autorise le Maire à signer le contrat avec la société QUADRA.

AFFAIRES SCOLAIRES :

- ☞ Est informé de l'organisation de la tournée de la Compagnie du Théâtre des Chemins, par la Communauté de Communes Touraine Ouest Val de Loire, du 17 au 25 mai sur la commune de Coteaux sur Loire. La troupe est constituée de conteurs, chanteurs et musiciens ; un déplacement de cette troupe est prévu à La Chapelle Sur Loire le vendredi 19 mai lors d'un spectacle conté et musical (à partir de 4 ans) « Les Oiseaux ont leurs mots à dire » à 18 heures sur les quais.
- ☞ Entend le compte-rendu du Conseil d'Ecole du 14 mars – bilan des actions pédagogiques du début d'année – projets en cours et à venir : création du site de classe Beneylu School – visites mensuelles à la Bibliothèque – projet Vernalis sur le thème « fruits et légumes » avec la CCPB – découverte de l'outil informatique – Maternelle au cinéma (16/05) – sorties PNR le 7 avril et le 5 mai dans le cadre du projet de classe sur l'alimentation et les animaux – fête de l'école fixée au samedi 24 juin à partir de 14h30.
- ☞ Décide de prendre l'attache du Directeur Départemental de l'Inspection Académique afin de l'alerter sur le nombre d'inscriptions pour la rentrée 2017/2018 (31 à ce jour).



ENVIRONNEMENT - URBANISME :

- ☞ Entend le compte-rendu de la présentation de la cartographie de l'aléa du Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRi) Val d'Authion révisé et par un vote à mains levées, se prononce majoritairement contre cette cartographie (contre : 10 / Abstentions : 4 / Pour : 1).
- ☞ Déploie l'impossibilité d'implantation d'une exploitation avicole par un particulier sur un lot de parcelles appartenant à la commune pour le motif que lesdites parcelles sont situées en zone NIi du PLU et en zone de dissipation de l'énergie après rupture de digue (ZDE).
- ☞ Entend le compte-rendu de la réunion de démarrage des travaux de réhabilitation de la station d'épuration de Restigné ; le développement urbain et économique des communes de Benais, Restigné, La Chapelle Sur Loire et le raccordement de l'abattoir nécessitent de porter la capacité de traitement de 1 800 Equivalents Habitants à 3 000 E/h. Afin de limiter l'impact du rejet sur le Lane, en période estivale, une Zone de Rejet Végétalisée, constituée de 2 parcelles sur la commune de La Chapelle Sur Loire, doit être réalisée dans le cadre des travaux ; une réunion d'information à l'attention des riverains aura lieu sur site samedi 1^{er} avril à partir de 10 heures.
- ☞ Entend le compte-rendu de la réunion d'échange du 8 février relative au projet de préservation et de valorisation du bocage du Bois Chétif.
- ☞ Reprendra contact avec le Président de la Gaule Chapelonne au sujet des divers travaux à envisager autour de l'étang des Gravets.
- ☞ Approuve, à l'unanimité, le principe d'acquisition par la commune, d'une parcelle de 5 730 m², cadastrée ZI n°53, et appartenant à un particulier, afin de préserver l'accès Ouest à l'étang des Gravets.

VOIRIE :

- ☞ Opte pour divers travaux dans le cadre du groupement de commandes 2017 – réfection complète (environ 450 mètres) du Porteau – réalisation d'un regard grille et d'une tranchée drainante à l'intersection de la rue des Cadets avec la rue de la Jacquelière et réfection du carrefour – rue de la Jacquelière : réalisation d'un regard grille avec évacuation vers le fossé de l'autre côté de la route à proximité de l'intersection avec la rue du Boirot – à l'intersection de la rue de la Grand'Maison avec la rue de la Jacquelière : réalisation d'un regard grille avec évacuation vers réseau existant et réfection du carrefour. Deux tranches optionnelles s'ajoutent à ce programme : voie communale n°26 entre la rue des Bruns et la rue Malesse avec une reprise de rive affaissée par tronçons sur une longueur totale d'environ 600 mètres – réfection totale de l'allée de la Morinière sur une longueur d'environ 60 mètres avec évacuation des eaux pluviales.
- ☞ Est informé que des travaux (raboitage et enrobé mince) mandatés par le Conseil Départemental seront réalisés courant avril sur la RD n°69 de la rue du Docteur Verneau jusqu'à l'intersection avec la rue de la Maladrerie (du 18 au 21 avril).



- ☞ Suite aux mesures provisoires prises concernant le plan de circulation de la rue du Boirot, décide d'implanter un sens interdit au niveau de la RD 952 vers la rue du Boirot ; la Poste et le SMIPE seront avisés avant la mise en place des panneaux de signalisation.
- ☞ Emet un avis favorable à la proposition de Madame Le Maire concernant l'élargissement de la zone 30 au niveau des radars pédagogiques situés à l'entrée Ouest du Bourg et à proximité de l'école.
- ☞ Est informé de l'organisation d'une réunion de concertation fixée le 5 avril entre le Conseil Départemental, le CNPE de Chinon, les Maires de Chouzé Sur Loire et de La Chapelle Sur Loire quant au projet éventuel de l'implantation d'un rond-point au niveau des feux tricolores (suite à problématique d'accès à la Centrale depuis la RD 749), avec, dans un premier temps et en priorité, une signalétique au sol permettant une meilleure gestion du flux de circulation aux heures de pointe.

RÉUNIONS DIVERSES :

- ☞ Entend les comptes-rendus de :
 - * Contrat local de santé (09/03) – Groupe de travail « Promotion et Prévention de la Santé » - 2 sous-groupes de travail : santé mère-enfant – jeunesse et conduites à risques – qualité de vie – santé environnementale – principe de création de jardins partagés.
 - * SIACEBA (09/03) – bilan des travaux réalisés par l'Entr'Aide Ouvrière – débroussaillage et nettoyage de fossés réalisés sur certaines communes – projet d'acquisition d'un véhicule pour mise à disposition du technicien.
 - * Adopte les nouveaux statuts du SIACEBA suite à l'adhésion de six nouvelles communes (Ambillou, Avrillé Les Ponceaux, Channay Sur Lathan, Cléré Les Pins, Courcelles de Touraine et Savigné Sur Lathan).
 - * Réunion sur les transports scolaires dans le cadre de la loi NOTRe (10/03) – transfert de la compétence à la Région pour la rentrée 2017/2018 – mise en place de la gratuité des transports scolaires (de la maternelle à la terminale – frais de dossier de 25 € par élève dans la limite de 50 € par famille).
 - * VERNALIS (14/03) – mise au point sur l'ébauche des affiches et des flyers
 - * SMIPE (22/03) – Vote du budget
 - * Gramlipettes (24/03) – assemblée générale – bilan humain et financier 2016 – différents rapports de l'association.

ASSOCIATIONS COMMUNALES :

- ☞ Entend le compte-rendu de l'assemblée générale du Comité des Fêtes du 8 mars.



QUESTIONS DIVERSES :

- ☞ Se félicite de la qualité de la projection du film « Révélation en Pays Bourguellois » par l'association Com'Une Image le 16 mars, Salle Pierre Desproges.
- ☞ Forme les bureaux de vote pour les élections présidentielles des 23 avril et 7 mai.

TOUR DE TABLE :

- ☞ M^{me} LE THÉPAULT Françoise se félicite du bon déroulement du Challenge organisé par le Cercle Privé des Bateliers et du lâcher de truites organisé par la Gaule Chapelonne le 26 mars et invite la population à assister au concours de pêche organisé à l'étang des Gravets dimanche 2 avril.
- ☞ M. DELAUNAY Michel souhaite alerter la commission voirie de la détérioration de la rue de la Croix de l'Hermitte due au passage du bus scolaire organisé par la commune de Chouzé.

L'ordre du jour étant épuisé, plus aucune question n'étant posée, la séance est levée à Minuit.

**Prochaine réunion du Conseil Municipal :
Lundi 24 Avril 2017 à 20h30, salle de la Mairie.**